



# MAIRIE D'ALBON

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2020

### COMPTE RENDU

L'an deux mille vingt, le 14 décembre, à 19h30, le Conseil municipal d'ALBON, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Philippe BECHERAS, Maire.

Date de la convocation : 09 décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de présents : 16

Nombre de votants : 16

**Présents** : Mmes ROUMEAS Raphaëlle, AIME Christine, CHALEAT Céline, PONTUS Anne-Marie, CHOMEL Marie-Laure, ALLEON Christiane, JOUFFROY Jessica VASSY Céline,

Mrs BECHERAS Philippe, DELAUNAY Jean, MONNIER Yves, EUVRARD Julien, GUILLERMIN Serge, DECORME Didier, FOURNIER Charlie, SERIGNE Pascal, FORT Romaric.

Absents : Mmes BRUNET Agnès, OTTOGALLI Stéphanie

Mme ROUMEAS a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Ensuite à l'ordre du jour :

#### **Délibération 57 / 2020 : Raccordement électrique lotissement « Le Jardin de Senaud » :**

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

#### **Opération : Electrification**

Raccordement Collectif Extérieur pour alimenter le lotissement "le jardin de Senaud", situé au village, à la demande de la SAS BONNARDEL PROMOTIONS, à partir du poste SALLE DES FETES

**Dépense prévisionnelle HT :** 18 720.51 €  
dont frais de gestion : 891.45 €

**Plan de financement prévisionnel :**  
Financements mobilisés par le SDED : 7 488.20 €  
**Participation communale :** 11 232.31 €

Après en avoir délibéré **le conseil municipal décide** à l'unanimité :

1°) d'Approuver le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS.

2°) d'Approuver le plan de financement ci-dessus détaillé.

#### **Délibération 58 / 2020 : attribution de colis au personnel à l'occasion des fêtes de fin d'année 2020**

Compte tenu du contexte particulier de cette année 2020 lié à la crise sanitaire et à l'impossibilité de se réunir pour un moment convivial, Monsieur le Maire propose à l'assemblée

d'attribuer un colis gourmand au personnel communal à l'occasion des fêtes de fin d'année 2020. L'objectif est de pouvoir remercier tout le personnel communal pour leur implication et leur travail au sein de la collectivité.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :**

- D'APPROUVER l'attribution d'un colis gourmand d'un montant d'environ 28 € à chaque agent dans les conditions fixées ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce sujet.

**Délibération 59 / 2020 : Salle des Fêtes Pierre Mendès France : révision des tarifs**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs pour l'année 2022.

**TARIFS AU 01/01/2022**

Tarif global pour la location d'une journée sans chauffage du 1<sup>er</sup> avril au 14 octobre

	Salle des fêtes+bar	Salle des fêtes+bar+cuisine
Personnes d'Albon	335.00 €	395.00 €
Personnes extérieures	<b>960.00 €</b>	<b>1030.00 €</b>

Tarif global pour la location d'une journée avec chauffage du 15 octobre au 31 mars

	Salle des fêtes+bar	Salle des fêtes +bar + cuisine
Personnes d'Albon	415.00 €	475.00 €
Personnes extérieures	<b>1040.00 €</b>	<b>1100.00 €</b>

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les tarifs proposés et autorise Monsieur le maire à signer tout document afférent à cette opération.

*Séance clôturée à 19h50.*

Le Maire, Philippe BECHERAS

